



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N° 1 – Janvier 2003

Quelle Politique linguistique pour quel Etat-nation ?

SOMMAIRE

Foued Laroussi : *Présentation*

Guy Lemarchand : *Nation, Etat, mémoire et culture. Quelques jalons pour l'étude du cas français d'Etat-nation*

Laurent Puren : *Pédagogie, idéologie et politique linguistique. L'exemple de la Méthode Carré appliquée à la francisation de la Bretagne à la fin du XIX^e siècle*

Dora Carpenter-Latiri : *L'arabe, butin de guerre ?*

Gilbert Grandguillaume : *Arabofrancophonie et politiques linguistiques*

Salih Akin & Mehmet-Ali Akinci : *La réforme linguistique turque*

William Rodriguez : *L'Espagne en 2002 : un laboratoire glottopolitique*

Jean-Pierre Jeantheau : *Bélarus : de la langue à l'Etat*

Samantha Chareille : *Aspects institutionnels de l'aménagement linguistique du Mercosur*

M.A. Haddadou : *L'Etat algérien face à la revendication berbère : de la répression aux concessions*

Foued Laroussi : *Glottopolitique, idéologies linguistiques et Etat-nation au Maghreb*

Compte rendu

Philippe Blanchet : *Bavoux, Claudine, et de Robillard, Didier, (Dir.), Linguistique et créolistique, Paris, Anthropos, collection « univers créole » 2, 2002, 218 p.*

Débat

Jean-Baptiste Marcellesi : *Glottopolitique : ma part de vérité*

L'ESPAGNE EN 2002 : UN LABORATOIRE GLOTTOPOLITIQUE

William Rodriguez

Université de Rouen – CNRS UMR 6065 DYALANG

Introduction

L'Espagne, avec le Québec, est souvent citée comme une réussite en matière de gestion linguistique, en particulier en ce qui concerne la récupération du catalan en Catalogne. Cet Etat-nation, récemment libéré d'une dictature qui a contribué à affaiblir davantage des langues propres à certaines régions, a désormais délibérément choisi de donner voix au chapitre à ces langues minorées. L'article 3 de sa constitution (1978) stipule que :

« Le castillan est la langue espagnole officielle de l'Etat. Tous les Espagnols ont le devoir de le connaître et le droit de l'utiliser.

Les autres langues espagnoles seront également officielles dans les différentes communautés autonomes en accord avec leur statut.

La richesse des diverses modalités linguistiques de l'Espagne est un patrimoine culturel qui doit être l'objet d'une protection et d'un respect particuliers. »

D'un autre côté, l'Espagne essaie de rattraper le retard dû à son entrée tardive dans l'Union Européenne (en 1986 au sein de la défunte Communauté Economique Européenne). Cela se matérialise par une ouverture économique et psychologique aux influences extérieures et, linguistiquement, par une généralisation de l'enseignement précoce des langues étrangères.

Enfin, ce territoire d'Europe du Sud est toujours autant visité par de nombreux étrangers. Fait nouveau, nombre de touristes étrangers s'y installent définitivement ou pendant les deux tiers de l'année et l'Espagne est en train de devenir un pays d'immigration.

Ces trois actions contemporaines redessinent le paysage linguistique espagnol : protection-promotion des langues des « *autonomías* », internationalisation des mœurs qui passe par l'adoption de l'anglais et la gestion des langues des « nouveaux » Espagnols ne peuvent que bouleverser le statut et la nature de la langue d'Etat. En outre, l'espagnol est en train de (re)devenir une langue « mondiale » comme en atteste son importante présence aux Etats-Unis.

En fait, l'Espagne de ce début de millénaire est vraiment propice aux réflexions concernant la nature des politiques linguistiques pour un nouvel Etat-nation, ce qui a amené certains spécialistes à parler de « laboratoire linguistique » espagnol, expression que nous avons pour partie reprise dans notre titre.

Nous poserons quelques jalons de l'évolution sociolinguistique de cette monarchie du sud de l'Europe depuis la chute du franquisme en 1975, mettant par là en évidence la co-variation entre modernisation de cet Etat et prise en compte de la diversité linguistique. Néanmoins, avec l'exemple de la situation d'Alicante, ville du sud-est espagnol, nous mettrons à jour, à côté des points positifs, les difficultés et limites de cette gestion linguistique de la diversité.

1. Jalons sociolinguistiques

1.1. L'après-franquisme : la reconstruction d'une Espagne plurielle

Si des collectifs clandestins permettaient aux langues régionales de survivre en Espagne, il fallut véritablement attendre la chute de la dictature franquiste pour que leur existence s'officialise. Reconnaisant dans sa constitution la pluralité linguistique, l'Etat espagnol a progressivement permis à ses citoyens d'utiliser légalement leur langue, qu'il s'agisse du castillan ou bien du catalan, du basque et du galicien.

Sous l'impulsion d'un gouvernement socialiste résolu à changer les mentalités centralistes et uniformatrices, la création des autonomies régionales a achevé de rendre officielles ces langues. C'est-à-dire que, théoriquement, quiconque peut les utiliser dans le domaine privé, bien sûr, mais aussi pour s'adresser à l'administration. Le relais éducatif, fondamental pour que la normalisation (rendre l'emploi d'une langue « normal ») réussisse, est également mis en place sous forme d'une éducation bilingue.

Grâce, entre autres, aux travaux de linguistes et de sociologues (L.V. Aracil, R.L. Ninyoles, A.M. Badia etc., pour le catalan) l'action politique visant à rendre normal l'usage de ces langues minorées s'est développée. Aujourd'hui, d'influents bureaux de politique linguistique et toute l'ingénierie éducative qui en dépend assurent le soutien officiel nécessaire à la survie de ces langues. Les médias régionaux, en particulier la télévision qui propose de nombreux programmes ciblés pour la jeunesse, diffusent ces langues propres aux régions concernées, leur permettant ainsi d'être régulièrement lues et écoutées. On peut ainsi parler de « récupération » du catalan en Catalogne, observer une importante communauté de locuteurs compétents en basque, langue pourtant réputée « difficile », ou encore remarquer qu'il n'y a jamais eu autant de locuteurs compétents en valencien dans la Communauté valencienne. Le catalan est même, semble-t-il, l'unique langue n'appartenant pas à un Etat à permettre la recherche d'informations en ligne sur un moteur de recherche très puissant, *Yahoo*.

En l'espace d'une vingtaine d'années, l'Etat espagnol est ainsi passé d'un corps uniforme à un corps polymorphe dans lequel certaines langues minorées ont voix au chapitre et où leur utilisation contente de nombreux citoyens. En outre, en même temps que l'Etat espagnol réorganisait son fonctionnement interne, politique et linguistique, ce pays d'Europe du Sud intégrait en 1986 la Communauté Economique Européenne.

1.2. L'intégration européenne et le regard vers l'étranger

En participant davantage aux échanges transfrontaliers (H. Goetschy, A.L. Sanguin, 1995), l'Espagne s'est peu à peu rendu compte de l'importance de l'anglais, véritable langue de l'Europe au détriment du français. La langue française qui, par tradition, s'imposait comme la langue étrangère à apprendre, la langue du voisin et une langue prestigieuse, a alors commencé à perdre de l'audience. Le système éducatif espagnol, qui n'oblige l'apprentissage que d'une seule langue étrangère, a fait le lit de la rapide implantation de l'anglais. Les

parents, dans le souffle de la modernisation du pays et de *la movida*¹, ont de fait choisi la voie de l'anglais, ne laissant au français que des contextes de spécialisation et le réservant à une certaine élite.

Pourtant, les touristes étrangers les plus nombreux sont encore des francophones, bien que la multiplication des liaisons aériennes en provenance de l'Europe du Nord (anglophone et germanophone) réduise cette domination. L'apparition de nouveaux besoins, de nouvelles valeurs et de nouvelles pratiques culturelles² fait que l'anglais s'impose sans trop d'efforts alors que le français, années après années, perd des apprenants dans les collèges et lycées espagnols. Il n'est ainsi pas rare d'observer des effectifs de classe de français au collège et au lycée n'excédant pas cinq individus. Il serait aussi significatif de constater la quasi-absence d'une autre langue voisine, le portugais.

En fait, c'est une véritable anglicisation (américanisation) qui opère actuellement en Espagne et qui se retrouve autant dans les représentations des individus que dans la langue parlée, le castillan. Cette dernière, longtemps défendue avec énergie, est désormais mâtinée d'influence anglaise (D. Azorin Fernández, J-L. Jiménez Ruiz, 1999), et pas uniquement à Gibraltar ; l'exemple linguistiquement (et culturellement) le plus significatif est l'usage généralisé de l'expression « *cambiar el chip* », qui signifie changer de point de vue et de mentalité.

1.3. Vers un bilan, vingt-ans après la chute du Franquisme

Sur le plan linguistique, l'Etat espagnol contemporain doit gérer principalement trois forces antagonistes étroitement liées. D'une part, il s'agit d'organiser l'Etat afin de satisfaire un maximum de citoyens habitant des territoires ayant des langues propres. Avec ou contre les gouvernements régionaux, très puissants en Espagne et de plus en plus importants au sein de l'Union Européenne, l'Etat espagnol accorde une utilisation accrue des langues des régions autonomes, leur ayant délivré la majorité de ses compétences, en particulier dans les domaines éducatifs et administratifs. De fait, on peut parler de succès « régionaux » comme la situation du catalan en Catalogne, même si la symétrie d'usage est encore loin d'être atteinte entre castillan et catalan.

D'autre part, bien ancré au sein de l'Union Européenne, l'Etat espagnol suit les directives du Conseil de l'Europe en matière linguistique, lesquelles visent à rendre les citoyens des pays européens au moins bilingues. De plus, la mondialisation n'épargne pas l'Espagne et l'Etat est bien obligé de satisfaire une demande croissante vers tout ce qui provient de l'extérieur, en particulier des Etats-Unis. L'américanisation des mœurs a pour conséquence, entre autres, la perte d'audience du français. Quant aux efforts financiers investis dans les langues étrangères, ils bénéficient souvent à l'anglais (écoles primaires, collèges, lycées, écoles officielles de langues, etc.).

Enfin, si le prestige grandissant de l'espagnol dans le monde assure *a priori* à la langue de l'Etat une préséance certaine, des spécialistes s'inquiètent du métissage de l'espagnol dans le monde et surtout, d'autres spécialistes s'alarment du niveau linguistique des jeunes Espagnols³. Ainsi, l'Etat espagnol, représenté par la *Real Academia de la lengua*, s'efforce de

¹ Mouvement culturel très intense qui a permis aux Espagnols, dans une certaine mesure, d'oublier les interdictions dont ils avaient été victimes.

² Nous pensons, en particulier, à la jeunesse espagnole qui rêve d'aller réaliser des stages en Angleterre ou aux Etats-Unis et qui consomme de plus en plus de produits culturels issus du monde anglophone : musique, films, etc.

³ Une enquête européenne menée par l'O.C.D.E., rendue publique en Espagne en début d'année 2002, fait état d'un retard espagnol en matière de compétence linguistique écrite des jeunes Ibériques. Pourtant, l'espagnol est à l'écrit une langue relativement fidèle à son système phonétique.

préservé le castillan. La normativisation (édicter des normes strictes vis-à-vis d'une langue) est étroitement surveillée et de nombreux travaux s'articulent autour des possibilités de préserver un castillan standard. Ces efforts concernent l'observation de l'espagnol dans le monde donc, mais aussi l'observation du castillan en Espagne, en particulier l'apprentissage/acquisition de celui-ci par les élèves.

Plus de vingt ans après la chute de la dictature franquiste, l'Espagne a accompli d'énormes progrès en matière de démocratie. La co-officialité des langues propres à certaines régions et les efforts en matière de bilinguisme « national » en sont une preuve. Toutefois, à l'heure de tirer des bilans, les situations diglossiques sont encore légion dans ce pays d'Europe du sud et le processus de substitution linguistique est toujours d'actualité, en particulier en pays valencien.

Ensuite, la préservation du castillan semble déficiente car les enfants et adolescents pratiquent un espagnol loin de satisfaire les puristes de la *Real Academia de la lengua*. Les remèdes sont alors, à notre sens, pires que les maux. Les pratiques professorales, plutôt normatives et répressives, tradition normative oblige, découragent les pratiques bilingues à l'intérieur du territoire, ce qui alimente les situations diglossiques, l'insécurité linguistique, voire encore l'auto-odi.

La fossilisation du système éducatif qui a facilité l'impérialisme de l'anglais est, en outre, en train de dangereusement réduire le paysage linguistique de l'Espagne. Cet Etat, actuellement, est un des seuls pays d'Europe à ne pas avoir rendu obligatoire l'apprentissage de deux langues étrangères. En outre, la deuxième langue étrangère optionnelle se retrouve en face de l'informatique, par exemple, au moment d'effectuer le choix. Cette réduction du paysage linguistique dans le système éducatif espagnol n'est pas pour autant un garant de la maîtrise de l'anglais, langue plébiscitée par les élèves. Ces élèves, à la fin de leur scolarité secondaire, sont pour la majorité d'entre eux en insécurité linguistique. Il est vrai que lors de l'examen terminal (l'équivalent de notre baccalauréat), l'épreuve de langue étrangère ne comporte pas d'examen oral...

Enfin et surtout, serions nous tenté d'écrire, des langues appartenant à des minorités étrangères présentes sur le territoire espagnol sont encore loin d'être sorties des coulisses de la société. Cet aspect rejoint la nouveauté que représente, pour l'Espagne, l'immigration.

En définitive, on peut craindre, dans cette Espagne démocratique qui se sait plurielle et l'affiche dans sa constitution, l'avènement d'une société à trois vitesses : une Espagne internationale où espagnol et anglais seraient les armes maîtresses ; une Espagne des régions où un certain extrémisme se servirait des langues propres pour s'autogouverner et rejeterait l'espagnol ; enfin, une Espagne des coulisses où certains immigrés et régionaux abandonneraient leur langue maternelle, suite aux attitudes de rejet ou d'ignorance.

Nous répétons que nous croyons que l'Etat-nation espagnol a déjà accompli un grand pas vers la démocratie pratique, mais il doit désormais accepter et utiliser toute sa diversité, qu'elle soit historique ou récente. Les solutions sont évidemment bien difficiles à trouver, *a fortiori* parce que les mentalités espagnoles se sont construites sur une base normative et centralisatrice.

Pour illustrer ce complexe paysage linguistique de l'actuel Etat-nation espagnol et les difficiles glottopolitiques à mettre en œuvre, nous présentons à grands traits, en nous appuyant sur certains résultats d'une étude en cours⁴, l'exemple d'Alicante, métropole espagnole du sud-est méditerranéen.

⁴ Enquête que nous menons actuellement et qui concerne plus de 200 élèves alicantins.

2. L'exemple d'Alicante⁵

2.1. La situation alicantine

La ville d'Alicante semble une illustration pertinente de ce qu'est l'Espagne actuelle. Pour beaucoup, l'Espagne est le pays européen qui s'est le plus transformé en l'espace de vingt ans. La transformation a été politique et économique, mais aussi culturelle et linguistique. Il en est de même pour Alicante. Les travaux de nombreux sociologues (A. Alaminos, 1995, et plus récemment, J.A. Soler Diaz, 2001) mettent en évidence la brutale évolution de la ville d'Alicante. Celle-ci concerne aussi bien des aspects palpables directement, comme l'urbanisation et la modernisation, que des aspects plus difficiles à observer. Ces derniers sont, entre autres, l'« américanisation » de la société, l'installation définitive d'anciens touristes étrangers, l'immigration économique ou encore le développement d'un enseignement bilingue castillan-valencien.

Sur le plan linguistique, la ville d'Alicante représente un précipité des actions linguistiques que peut mener l'Etat-nation espagnol. Prenons pour exemple le système éducatif qui a été notre base de travail. Le système éducatif espagnol est actuellement régi par une loi nationale (la LOGSE, 1990, équivalente à la loi d'orientation de 1989 française), mais chaque région autonome a ses propres compétences dans l'action scolaire. Ainsi, les régions qui ont pour langue co-officielle une autre langue que le castillan développent un enseignement bilingue. Alicante est une ville appartenant à la *Comunitat valenciana*, dont Valence est la capitale. De fait, on retrouve à Alicante aussi bien les actions émanant directement de l'Etat-nation que les glottopolitiques effectuées par l'autorité régionale. En outre, les lois régionales régissant l'enseignement bilingue invitent à tenir compte du contexte local pour mettre en œuvre tel ou tel programme bilingue.

A côté de ces actions politiques, une population étrangère de plus en plus conséquente est scolarisée à Alicante (et en Espagne). Or, rien n'est encore systématique en matière éducative dans le cadre de la politique migratoire, aussi bien nationale que régionale. Ainsi, en plus des querelles internes concernant l'opportunité ou non d'éduquer les enfants de façon bilingue, des querelles propres au catalan, à savoir si le valencien est ou non un dialecte du catalan, des mouvements de contestations s'élèvent pour critiquer le manque de prévision administrative quant à l'intégration des immigrés.

On peut dès lors parler de résultats mitigés en ce qui concerne la politique linguistique de l'Etat-nation et de ses délégations « autonomes » régionales. Finalement, comme nous l'indiquent les premiers résultats de notre enquête, l'espagnol demeure encore et toujours, à Alicante, la langue repère et la langue qui unifie, avec désormais, il est vrai, l'anglais.

Par le biais de quelques extraits de propos d'élèves et enseignants alicantins, nous allons présenter comment la complexe situation sociolinguistique environnant ces individus peut les perturber, et comment, en fin de compte, cette complexité permet à l'espagnol de conforter sa suprématie dans la compétition des langues en Espagne.

2.2. L'impérialisme anglais et la réduction du paysage linguistique scolaire

Comme dans les autres pays européens, l'anglais est la langue étrangère principalement choisie par les Alicantins. Dès l'école primaire, les enfants sont confrontés à cette langue. Ils peuvent ensuite choisir une seconde langue, optionnelle, au collège, mais peu d'entre eux franchissent le pas. Il est vrai que le système éducatif propose le choix d'une seconde langue

⁵ Les propos des informateurs seront transcrits en italique accompagnés, au-dessous, de leur traduction en français.

face à des matières comme l'informatique, entre autres. Ainsi, selon certains collégiens de 15 ans :

José Daniel : *a mí no me gusta / o sea / prefiero aprender el inglés / que es más importante / que aprender francés o alemán /*

WR : *y tú Núria? /*

Núria : *no sé / hombre / es que tampoco nos han dado muchas facilidades / la tenemos como optativa / pero yo creo que es más importante / por ejemplo informática / que: / francés y entonces: //*

-ça ne me plait pas / quoi / je préfère apprendre l'anglais / qui est plus important / qu'apprendre le français ou l'allemand /

-et toi Nuria ? /

-je ne sais pas / bon / ils ne nous ont pas non plus beaucoup facilité les choses / nous l'avons comme option / mais je crois que c'est plus important / par exemple informatique / que: / français alors: //

ou encore :

Alba : *no sé / a mí me gusta el francés también / pero el alemán nunca*

WR : *pero aquí / en el instituto / no lo habéis elegido /*

José : *no*

WR : *por qué ? / (rires)*

Alba : *porque de las optativas que te dan / hay otras que me gustan más / por ejemplo yo es eso // prefiero dar informática [José : también]*

-je ne sais pas / j'aime aussi le français / mais l'allemand jamais

-mais ici / au collège / vous ne l'avez pas choisi

-non

-pourquoi ? / (rires)

-parce que parmi les options qu'on te propose / il y en a d'autres qui me plaisent plus / par exemple moi c'est ça / je préfère faire de l'informatique [José : pareil]

L'anglais attire plus que les autres langues et plait davantage ; par exemple, pour Fátima, 11 ans :

WR : *y qué prefieres entre las tres lenguas? / entre el castellano inglés y valenciano? /*

Fátima : *INGLES [WR : por qué?] / no sé: / es más divertido*

-et qu'est-ce que tu préfères entre les trois langues ? / entre le castillan l'anglais et le valencien ? /

-ANGLAIS [WR : pourquoi ?] / je ne sais pas / c'est plus amusant

Toute cette génération est alimentée par la diffusion massive de films étrangers dans les nombreux et récents cinémas d'Alicante. L'influence américaine est palpable un peu partout dans cette ville et de nombreux espaces commerciaux, similaires aux *Mall* des Etats-Unis, se développent. En outre, l'Espagne vient d'ouvrir des parcs d'attraction directement dirigés par des Américains. La mondialisation inonde l'Etat-nation espagnol et Alicante.

Cependant, c'est l'influence d'expression anglophone qui domine. Le français perd d'année en année de l'audience. Ainsi, lors de notre enquête menée à Alicante, il n'a pas été rare de ne rencontrer aucun élève de collège ayant choisi le français comme deuxième langue étrangère. En outre, si le Lycée français d'Alicante peut se targuer d'un taux d'inscription

d'Espagnols satisfaisant, c'est en partie dû, étrange situation, au rejet du valencien car cet établissement jouit d'une exemption d'enseignement obligatoire de la langue « régionale ».

Il est urgent pour l'Espagne, semble-t-il, d'enrayer la simplification et l'uniformisation du paysage linguistique scolaire. D'une part, cet état va à l'encontre de la formation d'un être altruiste et européen, d'autre part, comme le souligne, entre autres, B. Montoya (1996 : 182), l'anglais est souvent incompatible avec la langue « régionale ». Cette incompatibilité représentée se retrouve dans notre corpus, comme dans le discours de Patricia, 15 ans :

Patricia : *no sé / pienso que es más importante saber inglés / o algo así / o francés que te va a servir para más cosas que el valenciano / porque con el valenciano / te limitas ya a pocos sitios * XXX **

-je ne sais pas / je crois qu'il est plus important de savoir l'anglais / ou quelque chose comme ça / ou français qui va te servir à plus de choses que le valencien / parce qu'avec le valencien / tu te limites à peu d'endroits * XXX *

L'Etat espagnol a donc à promouvoir, puis à gérer l'élargissement linguistique dans le milieu scolaire, sachant, par exemple, que son principal partenaire économique demeure la France.

D'autres problèmes politico-linguistiques perturbent aussi les enfants et adolescents scolarisés à Alicante, ce qui, en définitive, finit par la non-actualisation de la langue propre à la région : le valencien.

2.3. Les querelles internes

Un vaste débat existe à Alicante, entre autres, afin de déterminer si cette ville est avant tout liée à Valence ou à Madrid. Ce débat, plus culturel et identitaire que politique, en alimente un autre : est-ce que le valencien est un dialecte du catalan (au sens de subordination) ou bien est-ce une langue autonome ?

Si, scientifiquement, il n'y a aucun doute pour affirmer que le valencien est un géolecte du catalan, les « sécessionnistes » valenciens ont réussi à ériger celui-ci, dans les mentalités de nombreux habitants, au rang de langue autonome. De fait, une querelle continue oppose les pancatalanistes, qui voient dans l'union catalane un moyen primordial pour récupérer le catalan, et les sécessionnistes, partisans de l'émancipation valencienne vis-à-vis de Barcelone. Ainsi, linguistiquement, la lutte des « standards » et « parastandards » de référence fait rage⁶.

Pour les élèves qui sont obligés d'apprendre le valencien, cette langue n'a alors que très peu de sens, étant trop locale et insignifiante dans l'espace social. Peu d'entre eux voient la possibilité d'évoluer sans problèmes en Catalogne en sachant le valencien, et ils sont encore moins nombreux à faire un lien entre valencien et catalan de France. C'est au niveau des mentalités et de la compétence psychosociale que l'effort semble à mener. Sans doute est-il utile de mettre en avant les différences et les particularismes. Mais ne faut-il pas aussi montrer et faire accepter l'union et les ressemblances ?

Ne pas unir les langues d'Espagne et le catalan au valencien fait que beaucoup d'élèves, en définitive, sont en insécurité épilinguistique, comme en témoignent les propos de Cristina, 11 ans, née en Moldavie :

WR : *para vosotros es lo mismo valenciano y catalán [M : no]*

Cristina : *no / para mí no / NO*

WR : *por qué ?*

⁶ Il n'y a pas encore de « catalan unifié » comme il existe désormais un basque unifié.

Cristina : para mí // valenciano no / no significa mucho / para mí catalán significa / porque en mi futuro / claro /

-Pour vous c'est la même chose le valencien et le catalan

-Non / pour moi / NON

-Pourquoi ?

-Pour moi // le valencien ne / ne signifie pas beaucoup de choses / pour moi le catalan signifie plus / parce que dans mon futur / il est clair /

De plus, comme bon nombre d'Alicantins ne se sentent pas valenciens et encore moins catalans, la langue « régionale » peine à émerger dans l'usage social, demeurant uniquement réservée à l'administration ou encore à la sphère scolaire, voire aux relations familiales.

Le trouble de référence linguistique double en fait un trouble identitaire dans cette partie de l'Espagne. La spécificité n'est pas qu'alicante, et s'il est vrai que le phénomène est accru en pays valencien, notre enquête montre, à la suite d'autres menées dans les autres régions autonomes (par exemple, M.Siguán, 1999), que les enfants et adolescents se sentent avant tout espagnols, avant même de se sentir de leur région ou de leur ville.

La référence nationale semble alors davantage avoir lieu par défaut que grâce à un réel sentiment national partagé. Le joug du castillan est encore important à Alicante et ailleurs, et lorsque les élèves interrogés affirment se sentir davantage régionaux que nationaux et qu'ils pratiquent leur langue « régionale », ils sont soit ignorés, soit taxés de régionalistes extrémistes.

Ces minorités adoptent alors deux attitudes. Ils changent de code linguistique au profit de l'espagnol ou bien ils font usage de leur langue minorée dans des milieux spécifiques.

2.4. Les glottopolitiques « forcées »

Les conflits entre usagers de la langue d'Etat et usagers des langues co-officielles, s'ils ne sont pas nécessairement de groupes, concernent beaucoup d'individus.

Par exemple, dans notre corpus, María, de langue première valencienne, 15 ans, vit une véritable privation de liberté linguistique, culturelle et identitaire ; elle doit alors se réfugier dans le milieu associatif pour s'épanouir :

María : és / és un lloc / bueno un sitio / donde se reune la gente / que defendemos el valenciano / que hablamos valenciano / no sólo para hablar / pero para hacer mobilizaciones / hay gente joven / pero también hay gente mayor / está en la calle Elda / es conocido como casal Jaume primer / está muy bien / hay joven ecologista / jóvens per la llengua / jóvens feministes / jóvens nacionalistes / són diferentes grups / hacen teatro / películas para fomentar / y normalmente nos reunimos el viernes //

-c'est / c'est un lieu / bon un endroit / où les gens se réunissent / où l'on défend le valencien / où l'on parle valencien / pas seulement pour parler / mais pour nous mobiliser / il y a des gens jeunes / mais aussi des gens plus vieux / c'est dans la rue Elda / c'est connu sous le nom de maison Jaime premier / c'est très bien / il y a des jeunes écologistes / des jeunes pour la langue / des jeunes féministes / des jeunes nationalistes / ce sont des groupes différents / ils font du théâtre / des films pour développer / et normalement nous nous réunissons le vendredi //

Remarquons, l'exemple est significatif, que cette informatrice, qui tout au long de son discours a parlé en valencien, utilise l'espagnol (de « bueno » à « muy bien », puis de « hacen teatro » à la fin) pour « vendre » son association de défense des minorités, dont la minorité linguistique. L'espagnol semble alors s'imposer, inconsciemment, pour appuyer son discours avec force et conviction.

Alvaro, 11 ans, au contraire, renie sa langue première pour s'adapter à l'environnement dominant (il avait rempli son questionnaire en valencien, mais il a préféré utiliser l'espagnol pour l'entretien) ; son argumentation pour étayer le choix de l'espagnol lors de l'entretien est alors chancelante :

*Alvaro : porque ya no entiendo bien el valenciano / o sea lo he hecho porque / con mis padres hablo en valenciano pero / prefiero hablar en castellano * XX**

*-parce que je ne comprends pas bien le valencien / c'est-à-dire que je l'ai fait parce que / avec mes parents je parle en valencien mais / je préfère parler en castillan * XX **

L'Espagne n'est donc pas encore un modèle de démocratie linguistique car de nombreux individus se sentent opprimés psychologiquement. L'espagnol est encore la langue de l'Etat-nation, et en ce qui concerne le pays valencien, la véritable langue de la région.

Nous écrivons « espagnol » parce qu'il ne s'agit pas d'un castillan aseptisé, mais d'une multitude de variétés langagières empreintes de régionalismes et mélangées aux autres langues en présence. L'Espagne vit actuellement un phénomène d'« hétérogénéisation » culturelle de sa population, ce qui se retrouve sur le plan linguistique.

L'arrivée massive d'immigrés et de touristes étrangers qui s'installent définitivement fait que l'espagnol (sous toutes ses formes) demeure le lien entre tous. La langue de l'Etat-nation accomplit alors parfaitement sa mission d'union entre les habitants d'Espagne, quels qu'ils soient.

3. Perspective : l'espagnol va-t-il (re)devenir la véritable langue repère ?

Plusieurs phénomènes contemporains permettent à l'espagnol de (re)devenir, sans conteste, la langue de la nation. D'une part, comme nous venons de le voir, les querelles internes qui concernent les langues propres à certaines régions perturbent certains individus. Ces derniers se réfugient alors derrière la langue du pays, celle qui évite bien des déconvenues.

D'autre part, l'explosion de l'espagnol dans le monde et l'accroissement de son prestige incitent à pratiquer cette langue, qui n'est plus seulement la langue d'un pays pauvre du sud de l'Europe. Plus encore, les très nombreux étudiants étrangers qui viennent apprendre l'espagnol en Espagne (le fait est encore plus saillant à Alicante) confortent cette tendance. Les pratiques culturelles mondiales, en particulier la musique et le cinéma, utilisent aussi l'image du « *latino* » et les variétés linguistiques de l'espagnol outre-atlantique. Les jeunes alicantins et espagnols sont alors attirés par cette culture et cette langue latino-américaines. L'espagnol sur Internet est aussi une réalité puissante et seul le catalan, avec *Yahoo*, propose une recherche dans une langue « régionale ». Et l'Espagne, qui investit beaucoup moins de moyens que la France pour la diffusion culturelle et linguistique dans le monde, « vend » alors sa langue sans le vouloir.

Enfin, l'importance du phénomène migratoire vers l'Espagne n'est pas étranger au retour de la langue de l'Etat comme vecteur unitaire. Concrètement, les nouveaux immigrés, composés en grande partie de Latino-Américains, afin de s'adapter et de s'intégrer à leur nouveau pays, doivent rapidement parler espagnol. Quant aux touristes étrangers qui s'installent définitivement en Espagne, leurs pratiques culturelles sont en passe d'évoluer. Ainsi, on peut observer à Alicante de nombreux retraités scandinaves désireux de parler espagnol. Ces derniers veulent quitter leurs colonies où ils vivaient auparavant presque en autarcie.

La revers de la médaille est qu'actuellement l'Espagne, ultime porte méridionale de l'Union européenne, voit se développer un sentiment de méfiance, voire de racisme à l'égard

de certains immigrés. Notre corpus fait état de ce nouveau sentiment. Sont alors stigmatisés ceux qui ne parlent ni espagnol, ni anglais, qu'ils viennent du Maghreb ou d'Europe de l'Est.

Dans ces conditions, on peut craindre le retour de certaines idéologies du passé. Or, celles-ci furent néfastes autant à certaines minorités qu'à certaines langues. Nous pensons à l'œuvre des Bourbons, qui ont forgé, comme en France surtout après la Révolution, une mentalité centralisatrice et uniformisatrice, ou encore au Franquisme, qui rejetait toutes les différences...

L'Espagne doit intégrer ses nouveaux arrivants et face à ce défi, langue étatique et langues « régionales » ont un rôle à jouer. Mais il ne faut surtout pas qu'elles s'unissent pour marginaliser les autres minorités linguistiques, comme le castillan et le catalan ont pu le faire par le passé pour s'opposer à l'arabe et aux musulmans.

L'Espagne travaille actuellement pour réformer son système éducatif et en particulier pour que les jeunes Espagnols maîtrisent mieux leur langue nationale. Ces réformes seront effectives dans quelques années⁷ et elles font état, entre autres, de l'obligation d'apprendre deux langues étrangères et de la création de groupes de niveaux au collège en fonction de la maîtrise de l'espagnol. Cette création risque alors de stigmatiser un peu plus les immigrés, ou encore ceux qui manipulent principalement une langue « régionale »...

Conclusion

Certains décideurs font en sorte que l'Espagne se dirige vers un état plurinational, voire fédéral. D'autres, en même temps, sociologues et linguistes, relèvent les symptômes de la substitution linguistique (et culturelle) dans certaines régions. Enfin, à l'intérieur même d'un ensemble linguistique comme le catalan, des intellectuels se battent pour que certaines variétés deviennent des langues indépendantes, alors que leurs opposants essaient de créer un véritable rival, homogène, à l'espagnol. Toutefois, peu encore luttent pour que certaines minorités et leurs langues quittent l'anonymat et puissent être reconnues ; nous pensons aux langues d'immigration mais aussi au français, lequel décline à grande vitesse. M. Siguan, psycho-sociolinguiste du centre interdisciplinaire d'étude sociologique d'Espagne, exprime bien, dans un récent ouvrage (2001 : 355), la complexité des forces linguistiques en présence sur la péninsule ibérique :

« L'unité politique d'Espagne va se maintenir, autant (...) que la reconnaissance de sa pluralité linguistique. Et la "technification" et la globalisation des systèmes d'information vont plutôt faciliter cette reconnaissance, parce que d'un côté le rôle et le prestige de l'espagnol augmentent au niveau international, mais offrent aussi aux autres langues de nouvelles possibilités de maintien et d'expansion (...). Ce que je viens d'appeler processus de globalisation augmente, autant en Espagne que dans n'importe quel pays développé, d'où la nécessité de connaître des langues étrangères. (...) mais le plus important encore est de remarquer que la globalisation provoque la présence d'autres langues par un chemin plus immédiat, (...), multipliant l'installation de personnes qui proviennent d'autres pays et qui parlent d'autres langues (...) à la recherche d'un climat plus favorable pour leurs années de retraite ou alors pour établir une seconde résidence (...). A côté, (...) il y a d'autres immigrés qui arrivent à la recherche de moyens de subsistance (phénomène nouveau en Espagne, plutôt pays d'émigration). » (Traduction).

En Espagne, la gestion linguistique est plus que jamais en relation avec les choix politiques. Pendant ce temps de réflexions et de choix politiques, des adultes mais surtout des enfants et adolescents, en pleine construction de leur personnalité, sont perturbés. Ils

⁷ Dans le cadre de la *Ley de calidad del sistema educativo*.

apprennent des langues auxquelles ils ne donnent pas de sens et, parmi eux, pour des raisons diverses, beaucoup ne peuvent même pas utiliser leur langue d'origine.

En fait, à y regarder de plus près, l'Espagne n'est pas encore un modèle de démocratie linguistique car un travail (éducatif ?) sur les mentalités n'a toujours pas, semble-t-il, été effectué. L'Espagne a peut-être réussi son pari, dans une certaine mesure, de laisser aux langues minorées la co-officialité et une reconnaissance symbolique, mais l'usage social dénie cette pseudo-égalité. Certains spécialistes, comme A. Viaut récemment (1999), expriment parfaitement qu'une reconnaissance symbolique et même légale n'est pas suffisante pour qu'une langue s'épanouisse dans la société.

A notre avis, en matière linguistique, l'Espagne peut relever le défi de s'afficher comme l'Etat-nation qui défend le plus les libertés linguistiques. Toutefois, ce défi passe nécessairement par une acceptation des mélanges langagiers, culturels et identitaires, et tout simplement de la diversité. Et à l'intérieur de cette diversité, l'Espagne ne doit pas opérer de distinctions quant à la nature de ses individus, par exemple immigrés, qu'ils soient temporaires ou définitifs. Enfin, rendre les enfants bilingues (dans le cadre de l'enseignement régional bilingue) n'est pas suffisant pour empêcher la généralisation d'un bilinguisme diglossique. C'est donc au niveau des mentalités et des compétences citoyennes que, à notre sens, l'effort devrait être entrepris. L'Espagne a certainement rattrapé son retard et se trouve même aujourd'hui en avance sur le plan de la politique linguistique. Néanmoins, ce pays n'a-t-il pas brûlé certaines étapes, comme celle de l'éducation à la tolérance et à l'acceptation de l'autre sous toutes ses formes ?

Il y a actuellement, en Espagne, un formidable laboratoire linguistique et glottopolitique à observer très attentivement. Notre propos a précisément été d'en présenter les éléments.

Bibliographie

- ALAMINOS A. (dir.), 1995, *Informe sociológico, provincia de Alicante, 1990-1995*, Diputación de Alicante, Alicante.
- AZORIN FERNANDEZ D., JIMENEZ RUIZ J-L., 1999, *Corpus oral de la variedad juvenil universitaria del español hablado en Alicante*, Instituto de Cultura Juan-Gil Albert, Alicante.
- GARCIA ALVARADO J.M., SOTELO NAVALPOTRO J.A., 1999, *La España de las Autonomías, espacios y sociedades*, Síntesis, Madrid.
- GOETSCHY H., SANGUIN A.L. (dir.), 1995, *Langues régionales et relations transfrontalières*, L'Harmattan, Paris.
- MONTOYA B., 1996, *Alacant : la llengua interrompuda*, Denes Editorial, Valence.
- PITARCH V., 1998, « L'engües, cultures, èthnies : la rebel·lió de la diversitat », dans *Actes de les IX jornadas de sociolingüística de la Nucia (Marina Baixa)*, La Nucia (Alicante), pp. 229-244.
- SIGUAN M., 1999, *Conocimiento y usos de las lenguas*, C.I.S., Madrid.
- SIGUAN M., 2001, *Bilingüismo y lenguas en contacto*, Alianza Editorial, Madrid.
- SOLER DIAZ J.A. (dir.) , 2001, *La sociedad de Alicante ante el nuevo siglo*, Canalobre, n°46, I.C.Juan-Gil Albert, Alicante.
- TURRELL M.T., 2001, *Multilingualism in Spain*, Multilingual Matters itd., Bristol.
- VIAUT A., 1999, « Reconnaissance légale et représentations de la langue en situation de contact linguistique (autour des notions de loyauté et de prestige) », dans GUILLOREL H., KOUBI G., (dir.), *Langues et droits*, Bruylant, Bruxelles, pp. 31-57.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli